



DELIBERATION
COMITE SYNDICAL
Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

SEANCE DU 13 septembre 2023

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
34	19	21

Date de convocation 06 Septembre 2023
--

L'an deux mille vingt-trois, le treize septembre à dix-huit heures trente, le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Comité syndical à la Maison France Services de Bologne, sous la présidence de Stéphane MARTINELLI, Président.

Présents : Olivier BILLIARD, Didier COGNON, Jean-Guillaume DECORSE, Gilles DESNOUVEAUX, Josette DEMANGEOT, Audrey DUHOUX, Franck DUHOUX, Bernard GUY, François GUYOT, Martine HENRISSAT, Marie-Claude LAVOCAT, Christophe LIMAUX, Bernard LUISIN, Etienne MARASI, Stéphane MARTINELLI, Nicole PENSEE, Patrice VOIRIN, Jean-Marie WATREMETZ.

Absents : Patrice CLOSS, Claude COSSON, Lise COURTOIS, Stephan EMERAUX, Christine GUILLEMY, Jonathan HASLVANDER, Nicolas LACROIX, Arnaud LAMOTTE, Michel MENET, Françoise MONGIN, Anne-Marie NEDELEC, Véronique NICKELS, Frédéric ROUSSEL, Roland THERY, Bernard VIALLETEL, Patrick VIARD

Représentés : Claude Cosson par Christophe LIMAUX
Bernard VIALLETEL par Stephan EMERAUX

Franck DUHOUX a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Désignation des membres de la Commission PAT
N° de délibération : 2023-21

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
19	21	21	0	0	0

Vu l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant création du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont,

Vu les statuts dudit Syndicat,

Vu la délibération du 29 juin 2023 dudit Syndicat modifiant le règlement intérieur du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont et la structuration de ses Commissions,

CONSIDERANT qu'il appartient au Comité Syndical d'éventuellement créer des commissions de travail en précisant leur objet, leur composition et en élisant leurs membres,

CONSIDERANT que ces commissions sont chargées d'instruire et de rendre des avis sur les dossiers gérés par le Syndicat et ne détiennent aucun pouvoir de décision,

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré, il est décidé :

1. De la composition comme suit de la Commission PAT :

- Stéphane MARTINELLI
- Olivier BILLIARD
- Audrey DUHOUX
- Véronique NICKELS
- Lise COURTOIS

- Martine HENRISSAT
- Patrick VIARD
- Christine GUILLEMY
- Jean-Guillaume DECORSE
- Didier COGNON
- Gilles DESNOUVEAUX

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Stéphane MARTINELLI, Président

